

Image not found or type unknown



Prestation compensatoire impayee

Par **veronique**, le **10/09/2010 à 14:51**

Bonjour,rnrnMon jugement de divorce a été rendu le 13 mars 2006. Mon ex-mari devait me verser une prestation compensatoire de 7200€, soit 150 € pendant 4 ans.rnA ce jour, il ne m'a toujours rien versé. Que puis-je faire pour récupérer cet argent qu'il me doit.

Par **mimi493**, le **10/09/2010 à 14:53**

Allez voir un huissier pour un paiement forcé